



Nos valeurs

Nous affirmons notre volonté de travailler dans le **respect de la réglementation et de l'environnement**. En effet, tout ce qui est pompé ainsi que tous les déchets sont détruit dans un circuit créé pour. Cette collaboration nous permet notamment d'avoir accès à de nombreux sites agréés pour recevoir et traiter les effluents que nous collectons chez nos clients.

Vous êtes un particulier, un professionnel de l'immobilier, une collectivité ou une entreprise et vous avez besoin de nos services ? Nous sommes à l'écoute de votre problématique ou de votre projet pour vous fournir une prestation de qualité et sur-mesure. Contactez-nous !

17 rue de Lorraine
67100 STRASBOURG

Tél: 07 66 21 60 44
06 38 49 25 36
06 01 00 60 08

contact@edhp.fr



EDHP

EDHP.FR



EDHP

Est Débouchage haute pression

Un débouchage pour les particuliers
AU JUSTE PRIX.

Pour les restaurateurs la vidange et l'entretien des séparateurs de graisse à **420€ HT.**

Nos services

intervention 24 heures sur 24



Pompage bac à graisse
et fosse septique



Débouchage par procédé
de haute pression



Curage et entretien
de vos canalisations

Nos équipes

interviennent 7j/7

Strasbourg et environ

Curage et Débouchage

Le curage consiste à enlever les débris accumulés sur les parois des canalisations d'assainissement afin de faciliter l'écoulement des fluides.

Le débouchage quant à lui est l'action de retirer le bouchon au niveau d'une canalisation.

Les canalisations sont sollicitées au quotidien, c'est pourquoi il est nécessaire de les entretenir, afin d'éviter qu'elles se bouchent. Chez EDHP, nous intervenons pour nettoyer votre réseau d'assainissement collectif par hydrocurage à l'aide d'un jet haute pression, afin d'en assurer la pérennité et d'éviter tous risques. (ralentissement du débit, formation de bouchons, etc.).

L'intérêt de l'entretien des canalisations permettent :

- De conserver Un bon écoulement
- D'éviter les mauvaises odeur
- D'éviter les bouchons

Vidange de bacs à graisses et fosses septiques

Une fosse toutes eaux se vidange tous les 2/3 ans pour éviter tout désagrément et répondre aux préconisations du Service Public d'Assainissement non collectif.

Une fosse septique quant à elle peut être nettoyée tous les 3 à 5 ans, selon le nombre d'utilisateurs. Une fosse septique s'accompagne d'un bac à graisse. Celui-ci est à vidanger tous les ans.

Il est **indispensable de faire une vidange régulière pour pérenniser le bon fonctionnement du drain**. Si votre drain ne fonctionne plus, de lourds travaux sont nécessaires pour créer un nouvel épandage.